

N° 71147-2021/1-ACTS/DAJI

Date du : 22 juillet 2021

Rapport de présentation

OBJET : Délégation de signature à madame Virginie GUEPIN, adjointe au chef du service des relations administratives de la direction des affaires juridiques et institutionnelles.

PJ : Un projet d'arrêté modifiant l'arrêté n° 3947-2019/ARR/DJA du 19 décembre 2019 portant délégation de signature aux agents de la direction des affaires juridiques et institutionnelles de la province Sud.

Le service des relations administratives (SRA) de la direction des affaires juridiques et institutionnelles a pour missions :

- la gestion des demandes d'autorisation d'exploitation de débits de boissons, la mise à jour de la réglementation et l'organisation de contrôles sur site ;
- la gestion des immatriculations des groupements de droit particulier local ;
- la gestion de l'accueil téléphonique, physique et numérique du centre administratif de la province Sud et de l'hôtel de la province Sud ;
- la gestion des ressources humaines des directions du pôle fonctionnel et du secrétariat général ;
- la gestion comptable des directions du pôle fonctionnel, du secrétariat général et du cabinet de la présidence ainsi que les marchés publics de ces entités.

Au vu de la sensibilité des missions exercées, un adjoint a été recruté, afin d'accompagner le chef de service dans ses missions quotidiennes et la gestion des projets pilotés par le SRA ou dans lesquels il intervient.

Ainsi, madame Virginie GUEPIN, attachée d'administration du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, prendra ses fonctions le 2 août 2021 sur ce poste. Il convient dès lors de lui accorder une délégation de signature permanente à l'identique de celle attribuée au chef de service.

Une mise à jour de l'arrêté du 19 décembre 2019 est également opérée afin de tenir compte du départ de madame Aurélia Nafoui, anciennement adjointe au chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.